

## NOS HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

### TARIFS TTC<sup>1</sup>

#### **1. GESTION COURANTE DES BIENS GERES**

##### **Honoraires de gestion courante**

**7,20%**

Applicables sur les montants quittancés mensuellement charges comprises.

Soit 6,00% HT

*Inclus : établissement mandat de gestion, émission et envoi quittances, émission et envoi CRG, gestion des impayés, gestion départ locataire / restitution dépôt de garantie, révision annuelle des loyers, gestion des provisions pour charges, demande annuelle des documents obligatoires, gestion des devis pour travaux, gestion des sinistres, établissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers*

Gestion de dossier en recouvrement

100€

Cotisation d'assurance loyers impayés

2,80%<sup>2</sup>

Option détérioration

3,00%<sup>3</sup>

#### **2. GESTION TECHNIQUE DES BIENS GERES**

Montant inférieur à 250€ TTC

GRATUIT

A partir de 250€ TTC

3%

Commission appliquée sur le montant des travaux

#### **3. REPRESENTATION ET PROCEDURES**

Honoraires de gestion des dossiers contentieux locataire (huissier, avocat,...)

100€

Honoraires de gestion des sinistres d'assurance

80€

Représentation du mandant aux assemblées générales de copropriété

70€/heure

<sup>1</sup> Taux actuel de TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible d'évoluer selon la réglementation fiscale

<sup>2,3</sup> Taux de cotisation défini par l'assureur, susceptible d'évoluer selon les conditions générales de la compagnie au moment de la souscription du contrat

## NOS HONORAIRES DE LOCATION

### TARIFS TTC<sup>4</sup>

#### **1. BAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6/07/1989**

##### Honoraires à la charge du locataire

Visite, constitution de dossier, rédaction de bail  
Réalisation d'état des lieux

ZONE NON TENDUE      ZONE TENDUE

5€/m<sup>2</sup>                      10€/m<sup>2</sup>  
3€/m<sup>2</sup>                      3€/m<sup>2</sup>

##### Honoraires à la charge du bailleur avec mandat de gestion

Visite, constitution de dossier, rédaction de bail  
Réalisation d'état des lieux

5€/m<sup>2</sup>                      10€/m<sup>2</sup>  
3€/m<sup>2</sup>                      3€/m<sup>2</sup>

##### Honoraires à la charge du bailleur **sans** mandat de gestion

Visite, constitution de dossier, rédaction de bail  
Réalisation d'état des lieux

8€/m<sup>2</sup>                      10€/m<sup>2</sup>  
3€/m<sup>2</sup>                      3€/m<sup>2</sup>

**Le montant total des honoraires sera au maximum égal à 1 mois de loyer hors charges pour le locataire**

**Le montant total des honoraires sera au maximum égal à 1 mois de loyer hors charges pour le bailleur**

Dossier permis de louer + rdv sur place

80€ TTC, offert si gestion mensuelle

#### **2. BAUX DE STATIONNEMENT**

(parking, garages, box...)

Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction d'acte et état des lieux : 1 mois de loyer hors charges (par partie)

#### **3. BAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX**

Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction d'acte et état des lieux  
A la charge du preneur à bail, sur la base du loyer annuel hors charges

15% HT

<sup>4</sup> Taux actuel de TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible d'évoluer selon la réglementation fiscale

## NOS HONORAIRES DE TRANSACTION

**ESTIMATION : OFFERTE**

### **TARIFS TTC <sup>5</sup>**

Appliqués sur le prix de vente

Honoraires à la charge du vendeur sauf mention contraire dans l'annonce

*Les tranches tarifaires ne sont pas cumulatives*

### **1. TRANSACTIONS IMMOBILIERES (maisons, appartements, terrains, domaines,...)**

<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>HONORAIRES TTC MAXIMUM</b>
De 1 à 150000 € (forfait minimum 5000€)	7%
De 150 001 à 250 000€	6%
De 250001 à 400000 €	5%
A partir de 400001€	4%

### **2. TRANSACTIONS FONDS DE COMMERCE ET LOCAUX COMMERCIAUX**

<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>HONORAIRE TTC MAXIMUM</b>
De 0 à 50000€	Forfait 3500€
De 50000 à 200000€	7%
A partir de 200001€	6%

*Sont inclus :*

Estimation du bien, rédaction du mandat, diffusion de l'annonce sur sites spécialisés nationaux et internationaux et réseaux sociaux, affichage d'un panneau, recherche des acquéreurs, organisation et réalisation des visites.

Constitution du dossier pour signature compromis de vente et acte authentique, transmission et communication avec les notaires.

Assistance lors des différents rendez-vous.

**BONUS EXCLUSIVITE : se renseigner avec l'agence.**

*\*Cas particulier : honoraires au titre d'un **mandat de recherche** pour un bien identifié dont le mandant est détenu par une autre agence*

*L'acquéreur ne sera débiteur d'aucun honoraires ou frais envers notre agence*

*La rémunération se fera par l'agence titulaire du mandat de vente (rétrocession d'honoraires)*

<sup>5</sup> Taux actuel de TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible d'évoluer selon la réglementation fiscale